

OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES

Office des assurances sociales – 3, rue Bel-Air, 2350 Saignelégier

Aux caisses de compensation pour allocations familiales
habilitées à exercer dans le canton du Jura

Rue Bel-Air 3
Case postale 368
CH-2350 Saignelégier
t +41 32 952 11 11
mail@ecasju.ch

Saignelégier, le 13 mai 2026

CIRCULAIRE N° 3/2026

Rapport annuel et comptes 2025 du fonds de surcompensation

Madame, Monsieur,

Pour votre information, le rapport annuel et les comptes 2025 du fonds de surcompensation ont été acceptés en séance du 6 mai 2026 par les membres de la commission consultative en matière d'allocations familiales.

Ce document, ainsi que la circulaire N° 3/2026 sont à votre disposition sur le site internet :

<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DSJP/Etablissement-cantonal-des-assurances-sociales-ECAS/Circulaires-a-l-attention-des-caisses-de-compensation-pour-allocations-familiales/Circulaires-a-l-attention-des-caisses-de-compensation-pour-AF.html>

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Michel Kottelat
Chef de l'Office des assurances sociales

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi 8h15-11h45 13h30-17h00
Le vendredi 8h15-11h45 13h30-16h00